



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 juin 2023

L'an 2023, le 20 juin à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 16 juin 2023.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de Mme CURNILLON), M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Marina ALBANO, Mme Sandrine PENE

Excusées : Mme Gaëlle CURNILLON (pouvoir à Mme RAVET), Mme Morgane SARTORETTI

Absent : M. David LAURENT

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BALLUTO

Le Conseil accueille Mme Sandrine PENE suite à la démission de Mme Véronique PARRATON acceptée par la Préfète le 25 mai. Mme PENE rejoint les commissions finances, urbanisme, culture-patrimoine et est désignée membre du Centre communal d'action sociale. Mme ALBANO devient déléguée titulaire auprès de la bibliothèque et Mme MASNADA sa suppléante.

Le Conseil maintient le poste de troisième adjointe et élit à l'unanimité Mme DEBARD, qui sera chargée plus précisément des affaires sociales (dont les personnes âgées et le logement), de la culture et de la communication. Les taux d'indemnité de fonction n'évoluent pas.

Le compte-rendu de mai est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme – Approbation de la modification K du plan local d'urbanisme

A l'issue de l'enquête publique et après consultation des instances associées (DDT, Chambre d'agriculture, Grand Bourg...), après avoir répondu à l'ensemble des observations, le Conseil adopte à l'unanimité la modification K du PLU qui porte principalement sur le développement du secteur des Chanées. L'ensemble du dossier sera transmis au contrôle de légalité et publié sur Internet, étape finale d'une longue et complexe procédure rappelée par M. BUATIER.

Finances – Décision modificative

Mme RAVET présente la première modification budgétaire de l'exercice, permettant de solder la créance d'un ancien bail d'habitation (1 000€), d'entrer au capital de la société In Terra comme voté le mois dernier (2 500€), de rénover la maison des associations (51 000€). Il s'agit d'une réfection des sols, de la peinture, de

l'électricité, de la plomberie et de reprises diverses sur les deux niveaux. Ces travaux sont externalisés auprès d'artisans. Le Conseil valide ces montants.

Agora – Évolution de baux commerciaux

Le cabinet d'Art-Thérapie ayant transmis sa dédite du local professionnel qu'il occupait à l'Agora au 496 Grande rue, il est proposé de prononcer la résiliation amiable de cette location ; parallèlement, d'autoriser M. le Maire à conclure le bail définitif et actualisé du 498 Grande rue (Harmonie coiffure). Le Conseil approuve ces décisions.

Tarifs – Droits de place

M. BESSON annonce le lancement d'une réflexion sur l'utilisation des espaces extérieurs du Château et du Centre culturel. La Mairie reçoit des demandes d'occupation par les locataires des salles, par des entreprises de spectacle (cirque), et dernièrement par des sociétés qui organisent des évènements. Sans oublier les forains dont le droit de place n'a pas évolué depuis des années et demeure faible relativement à d'autres communes. Il faut définir des conditions d'utilisation et une nouvelle grille tarifaire.

Dans l'attente, la fête municipale du 14 juillet se profile et suite au succès de la première édition, le Conseil instaure un tarif de 50€ l'emplacement pour les food-trucks qui viendront la soirée à l'Espace Salvert.

Garderie-cantine – Finalisation de demandes de subvention

A la demande de l'Agence départementale d'ingénierie et dans la lignée du dernier Conseil, les élus valident le plan de financement prévoyant la participation du Conseil départemental à hauteur de 350 000 € (150 k€ du fonds investissements structurants, 200 k€ du fonds transition écologique) au titre de la construction d'une cantine-garderie. Ces enveloppes s'ajusteront avec l'avancement des études qui affineront le montant des travaux éligibles.

Rapports divers

La réunion-bilan du 1^{er} juin fait état d'une hausse du nombre de repas servis en cantine (300/jour), d'une stabilité de la fréquentation périscolaire et d'une baisse des centres du mercredi.

Le Conseil d'école convoqué ce jour, en présence de l'Inspectrice d'Académie et de la nouvelle Directrice de l'école publique Mme Christine BRIERE qui succèdera à M. SALLET à la rentrée, a évoqué les effectifs attendus et la question d'une éventuelle fermeture de classe. La Commune conserve la section ULIS et 3 AESH. Cinq Atsem interviendront le matin, trois l'après-midi.

Un premier point du budget de fonctionnement a été effectué à presque mi-parcours de l'année. L'objectif reste de conserver une épargne brute forte pour financer les investissements.

Les travaux de la mairie suivent leur cours. L'accueil sera provisoirement déplacé dans le local France services du 7 au 11 août pour les besoins du chantier.

Le bureau d'étude estime qu'il faudrait renforcer partiellement le plancher du premier étage du Château. Les architectes du groupement AMD, l'Agence d'ingénierie et la Commune poursuivent leur travail commun sur la future cantine-garderie.

La pose de résine des terrains de tennis extérieurs s'achève.

Les participants à l'évènement « Terre de jeux » peuvent gagner des dossards.

La commission élabore le programme de la journée du patrimoine du 17 septembre.

Réunion de planning prévisionnel des salles le 6 juillet

Prochain Conseil municipal le 18 juillet

Séance levée à 22h40

Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis BALLUTO

Le Maire,
Walter MARTIN